# 国 い Z A Z RAPPORT



# SOMMAIRE

# RAPPORT FINANCIER COMPTES ANNUELS 2022

	_AN	32
	MPTE DE RÉSULTAT	34
AN	INEXE	37
1	FAITS SIGNIFICATIFS CONCERNANT L'EXERCICE 2022	37
2 2.1 2.2 2.3 2.4 2.5 2.6 2.7 2.8 2.9	RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES Immobilisations corporelles et incorporelles Ensembles immobiliers de Paris et Pessac Immobilisations financières Stocks et en-cours Opérations en devises Créances Provisions pour risques et charges Autres points Événements postérieurs à la clôture	38 40 41 41 43 43 44 44
3. 3.1 3.2 3.3 3.4 3.5 3.6 3.7 3.8 3.9 3.10 3.11 3.12 3.13 3.14 3.15	DÉTAILS DES POSTES DU BILAN Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières Stocks et en-cours Créances clients État des échéances des créances Disponibilités Fonds propres Affectation du résultat de l'exercice antérieur Autres fonds propres Provisions pour risques et charges au passif Avances et acomptes reçus État des échéances des dettes Produits à recevoir Charges à payer	45 45 46 47 47 48 48 49 49 50 51 51 52 52
4. 4.1 4.2 4.3 4.4 4.5 4.6 4.7	DÉTAILS DES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT Chiffre d'affaires Impôts et taxes Charges de personnel et effectif Autres charges Charges et produits financiers Charges et produits exceptionnels Engagements hors bilan Situation fiscale différée ou latente	52 52 52 53 53 53 54 54 55
	PORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES LES COMPTES ANNUELS 2022	56

# **COMPTES ANNUELS 2022 BILAN ACTIF**

EN EUROS 31/12/2021 31/12/					31/12/2022
	Réf. Annexe	NET	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations Incorporelles	3.1				
Frais d'établissement		-	-	-	-
Immobilisations incorporelles		5 686 067	17 309 425	11 939 897	5 369 528
Immobilisations incorporelles en cours		-	-	-	-
Immobilisations Corporelles	3.2				
Terrains		7 210 465	6 238 348	83 645	6 154 703
Constructions		64 030 230	108 516 234	47 369 679	61 146 555
Installations techniques, matériel et outillage industriels		9 646 698	48 951 056	39 913 706	9 037 351
Autres immobilisations corporelles		6 268 643	15 617 098	9 944 226	5 672 872
Immobilisations remises en dotation		96 173 000	96 173 000	-	96 173 000
Immobilisations en cours		2 445 201	1723769	-	1723769
Avances et acomptes		-	-	-	-
Sous-total immobilisations corporelles		185 774 237	277 219 505	97 311 256	179 908 249
Immobilisations Financieres	3.3				
Prêts		1798 638	1 687 928	_	1 687 928
Autres immobilisations financières		500	11 865 500	_	11 865 500
Sous-total immobilisations financieres		1 799 138	13 553 428	-	13 553 428
TOTAL (I)		193 259 442	308 082 358	109 251 153	198 831 205
ACTIF CIRCULANT					
Stocks	3.4				
Matières premières, approvisionnements	2.4.1	38 525 670	51 217 170	3 205 988	48 011 182
En-cours de production de biens	2.4.2	757 153	480 351	-	480 351
En-cours de production de services		-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	2.4.3	34 064 173	40 952 208	7 510 422	33 441 786
Marchandises	2.4.4	871 554	3 469 106	827 033	2 642 073
Sous-total stocks		74 218 550	96 118 834	11 543 442	84 575 392
Avances et acomptes versés sur commandes		6 428 400	3 834 757	-	3 834 757
Créances					
Créances clients et comptes rattachés	3.5	8 659 475	8 532 948	1 112 742	7 420 206
Autres créances		5 375 495	3 448 731	-	3 448 731
Sous-total créances		14 034 970	11 981 679	1 112 742	10 868 937
Divers					
Disponibilités	3.7	22 341 178	43 575 025	-	43 575 025
COMPTES DE RÉGULARISATION					
Charges constatées d'avance		178 054	555 728	-	555 728
TOTAL (II)		117 201 152	156 066 024	12 656 184	143 409 840
Écarts de conversion actif (V)		-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL ( I à V)		310 460 595	464 148 382	121 907 337	342 241 045

# **COMPTES ANNUELS 2022 BILAN PASSIF**

En euros		31/12/2021	31/12/2022
	RÉF. Annexe		
CAPITAUX PROPRES	3.8		
Dotation en capital		150 556 913	160 556 913
Report à nouveau		- 19 879 388	- 15 335 652
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		4 543 735	4 995 296
TOTAL (I)		135 221 261	150 216 557
AUTRES FONDS PROPRES			
Apport en dotation		96 173 000	96 173 000
TOTAL (II)		96 173 000	96 173 000
PROVISIONS	3.11		
Provisions pour risques		6 609 470	5 388 932
Provisions pour charges		32 655 695	31 549 832
TOTAL (III)		39 265 164	36 938 764
DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		-	-
Emprunts et dettes financières divers		55 000	9 658 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		9 162 159	18 130 354
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		15 593 386	17 003 122
Dettes fiscales et sociales		7 228 979	4 673 726
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		2 311	
Autres dettes		5 224 527	6 344 063
Produits constatés d'avance		2 534 808	3 103 460
TOTAL (IV)		39 801 169	58 912 724
Écarts de conversion passif (V)		-	
TOTAL GÉNÉRAL ( I à V)		310 460 595	342 241 045

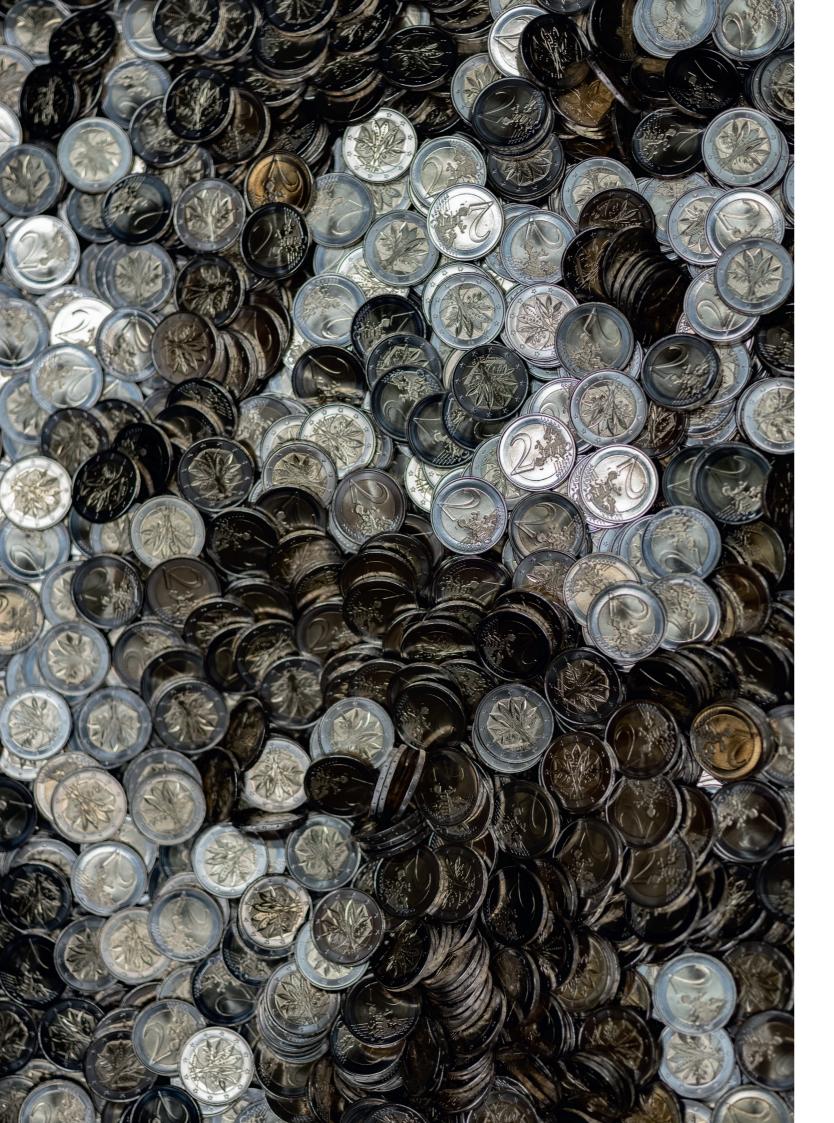
# **COMPTES ANNUELS 2022 COMPTE DE RÉSULTAT**

EN EUROS		31/12/2021	31/12/2022
	Réf. Annexe		
Ventes de marchandises		3 262 351	2 347 279
Production vendue de biens		139 908 318	143 325 909
Production vendue de services		3 049 733	3 572 326
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	4.1	146 220 402	149 245 514
Production stockée		4 084 435	1145 844
Production immobilisée		227 041	58 258
Subvention d'exploitation		206 943	124 262
Transferts de charges		794 108	883 774
Reprises sur provisions pour risques		3 366 402	7 796 253
Reprises sur provisions pour charges		3 120 106	4 758 419
Autres produits		50 314	1 250 778
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		158 069 751	165 263 101
Achats de marchandises		4 319 488	8 692 171
Variation de stock marchandises		- 450 604	-1 363 348
Achats matières premières et autres approvisionnements		66 292 152	70 887 472
Variations de stock matières premières et approvisionnements		256 490	-8 990 410
Autres achats et charges externes		27 407 071	34 160 756
Impôts, taxes et versements assimilés	4.2	4 800 594	4 339 297
Salaires et traitements	4.3	22 815 910	22 271 238
Charges sociales	4.3	9 568 620	9 822 301
Dotations aux amortissements sur immobilisations		7 595 060	8 284 688
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		3 196 615	8 134 277
Dotations aux provisions pour risques et charges		6 791 856	4 126 249
Autres charges	4.4	2 072 816	1 527 343
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		154 666 069	161 892 034
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		3 403 683	3 371 067
Autres intérêts et produits assimilés		31 850	72 395
Différences positives de change		1 173 235	1 251 303
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	4.5	1 205 085	1 323 698
Intérêts et charges assimilées		383	91
Différences négatives de change		656 765	831 595
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	4.5	657 148	831 686
RÉSULTAT FINANCIER		547 937	492 012
DÉCULTAT COUDANT AVANT MADOTO			
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS		3 951 619	3 863 079

# **COMPTES ANNUELS 2022 COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)**

TOTAL DES CHARGES		158 994 542	164 476 995
TOTAL DES PRODUITS		163 538 277	169 472 291
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des	charges)	4 543 735	4 995 296
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices		- 65 875	20 763
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		526 241	1 152 980
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	4.6	3 737 200	1 732 512
Dotations exceptionnelles aux provisions		196 428	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		426 107	1 428 742
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		3 114 665	303 771
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	4.6	4 263 441	2 885 492
Reprises sur provisions pour charges et risques		4 095 761	980 953
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		167 680	1 904 539
	RÉF. Annexe		
En euros		31/12/2021	31/12/2022

6



# **ANNEXE**

# 1. FAITS SIGNIFICATIFS CONCERNANT L'EXERCICE 2022

En 2022, les statuts de l'EPIC ont été modifiés dans le cadre de la loi n°2022-2017 du 21 février 2022, relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, afin de lui permettre de diversifier ses activités, notamment dans l'immobilier. Le projet de valorisation immobilière du site de Pessac a ainsi franchi de nouvelles étapes avec une dotation de l'État de 10 M€ destinée à financer en partie le projet, et la création de deux filiales destinées à porter les futures activités immobilières.

Afin de poursuivre le développement de ses ventes et d'améliorer la satisfaction de ses clients, la Monnaie de Paris a lancé son nouveau site internet « monnaiedeparis.fr » et a mis en œuvre une nouvelle organisation de sa relation client.

Dans le même temps, 1,1 milliard de pièces courantes ont été produites, le volume de pièces fabriquées pour des banques centrales étrangères dépassant le volume d'euros produits, ainsi que 2,3 millions de pièces de collection et 5 millions de mini-médailles, un record historique.

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2022 s'élève à 149,2 M€ et est en croissance de 2% par rapport à 2021. Le chiffre

d'affaires des monnaies courantes France s'élève 36,2 M€ et est stable par rapport à 2021, la hausse des cours des métaux et de transformation externe ayant compensé la baisse des volumes facturés. Le chiffre d'affaires des monnaies courantes étrangères est proche de son record historique de 2019 à 30,5 M€ et en croissance de 9% par rapport à 2021, grâce à la hausse des volumes commandés, aux gains de différents appels d'offres internationaux. Le chiffre d'affaires des monnaies de collection s'élève à 60,7 M€, en baisse attendue de 10% par rapport à 2021, qui avait notamment bénéficié du report du second semestre 2020 à début 2021 de la commercialisation de la deuxième vague de la collection Schtroumpfs, et avec des ventes de la collection grand public Astérix lancée en 2022 inférieures à la collection Harry Potter lancée en 2021, qui avait touché un public plus large. Le chiffre d'affaires des produits d'art est de 12,7 M€, en croissance de 21% par rapport à 2021, grâce à la reprise des ventes de mini-médailles auprès des sites culturels et touristiques, après deux années impactées par la crise sanitaire. Le chiffre d'affaires des autres activités s'élève à 9,2 M€ et est impacté de manière exceptionnelle par la vente de métaux dans le cadre des activités de monnaies courantes étrangères. Le chiffre d'affaires des activités du site parisien du 11 quai de Conti, qui ont pu reprendre une activité normale après la fin de la crise sanitaire, est en croissance de 60% par rapport à 2021.

DÉTAIL DU CHIFFRE D'AFFAIRES				
	SOLDE AU 31/12/2021	SOLDE AU 31/12/2022	VARIATION EN K€	VARIATION EN %
Monnaies courantes France	36 086	36 152	66	+ 0%
Monnaies courantes Étrangères	27 968	30 498	2 530	+ 9%
Monnaies de collection	67 436	60 695	-6 741	+ 10%
Produits d'art *	10 485	12 723	2 238	+ 21%
Autres activités	4 246	9 177	4 931	+ 116%
TOTAL	146 220	149 246	3 025	+ 2%

Les tensions inflationnistes ont eu un impact sur les coûts de l'exercice, en particulier sur l'énergie et les coûts de transformation externes. Les charges de personnel sont en légère baisse par rapport à 2021, l'impact des mesures salariales accordées étant compensé par la poursuite de la baisse des effectifs, liée à la hausse du turnover et du nombre de postes non pourvus, dans un contexte de tensions sur le marché du travail. La croissance du chiffre d'affaires et la maitrise des marges ont cependant permis de maintenir les équilibres financiers et d'atteindre un En décembre 2022, le Conseil d'administration de la résultat d'exploitation de 3,4 M€, comparable à 2021.

Le résultat financier est stable par rapport à 2021 à 0,5 M€, et est impacté positivement par l'évolution du taux de change €/\$. Le résultat exceptionnel s'élève à 1,2 M€

contre 0,5 M€ en 2021, et intègre une plus-value de cession relative à l'apport d'un terrain à la SCI Voie Romaine, filiale nouvellement créée dans le cadre du projet de valorisation immobilière du site de Pessac.

Le résultat net de l'exercice 2022 s'élève à 5.0 M€ contre 4,5 M€ en 2021, et confirme le redressement économique engagé ces trois dernières années.

Monnaie de Paris a validé le nouveau plan stratégique à cinq ans de l'EPIC, nommé « Ambition 2027 », un plan de croissance, de développement et de diversification des

# 2. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

2022. Celui-ci a une durée de 12 mois.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- l'autre.
- indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La Monnaie de Paris clôture son exercice au 31 décembre La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'établissement public La Monnaie de Paris est soumis en matière de gestion financière et comptable aux règles applicables aux entreprises industrielles et commerciales suite aux dispositions de l'art. R.121.16 du code monétaire • permanence des méthodes comptables d'un exercice à et financier. Il tient sa comptabilité générale conformément aux règlements du Comité de la Réglementation Comptable.

> Les comptes de la Monnaie de Paris sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France qui suivent les dispositions du Plan Comptable Général (règlement ANC n°2014-03 relatif au PCG).

# IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

évaluées à leur coût d'acquisition.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Le coût de production d'une immobilisation inclut le prix d'achat des matières consommées et les coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont. Les immobilisations incorporelles comprennent un fonds commercial qui représente l'activité des mini-médailles pour un montant figurant au bilan de 2 710 000 €. Un test de dépréciation du fonds commercial a été effectué. À la lumière des chiffres prévisionnels, aucun indice de perte de valeur n'a été constaté.

> L'immeuble de l'hôtel des Monnaies, sis au 11, quai de Conti, Paris (6e), appartenant à l'État, est mis gratuitement à la disposition de l'établissement public La Monnaie de Paris à titre de dotation. L'établissement est substitué à l'État pour la gestion et l'entretien dudit immeuble. Il supporte également le coût des travaux d'aménagement et des grosses réparations afférents à cet immeuble (Article R.121.17 du code monétaire et financier). Les méthodes comptables appliquées spécifiquement pour cet immeuble sont exposées au § 2.2.

Pour les bâtiments détenus par l'établissement à Pessac, les composants suivants ont été retenus :

- Gros œuvre, ossature maçonnerie, charpente et couverture dont la durée de vie peut varier entre 15 et 50 ans.
- Menuiserie extérieure dont la durée technique de vie peut varier de 15 à 30 ans,
- Aménagements intérieurs, dont la durée technique de vie peut varier de 5 à 15 ans.

Pour l'Hôtel des Monnaies mis à disposition de l'établissement par l'état, les composants suivants ont été retenus pour les éléments relevant de travaux d'aménagement effectués à l'initiative de l'établissement et ne relevant pas de l'obligation de maintien en l'état du bâtiment imposée par la loi :

Aménagements intérieurs, dont la durée technique de vie peut varier de 5 à 15 ans.

Les amortissements sont calculés linéairement en fonction de la durée de vie indiquée ci-dessous :

	1	. 1 \ 5
•	Logiciels	de 1 à 5 ans
•	Constructions	de 10 à 50 ans
•	Installations techniques	de 5 à 20 ans
•	Matériel et outillage industriels	de 5 à 20 ans
•	Outillages	de 5 à 10 ans
•	Agencements et aménagements matériels industriels et outillages	de 5 à 10 ans
•	Installations générales	de 5 à 10 ans
•	Matériel de transport	de 4 à 10 ans
•	Matériel de bureau et informatique	de 4 à 5 ans
•	Mobiliers	de 5 à 15 ans
•	Autres immobilisations corporelles	de 2 à 15 ans
•	Hôtel des Monnaies - Bien remis en dotation par l'état	Non applicable

# 2.2 ENSEMBLES IMMOBILIERS DE PARIS ET PESSAC

# 2.2.1 HÔTEL DES MONNAIES, SIS 11 QUAI DE CONTI À PARIS

L'établissement n'est pas propriétaire de l'hôtel des Monnaies. Il bénéficie de la jouissance gratuite de l'immeuble pour exercer ses activités statutaires et supporte en contrepartie l'ensemble des travaux d'entretien (incombant généralement au locataire) et des travaux d'aménagement et de grosses réparations (incombant généralement au propriétaire).

En application des dispositions du § 1.3.5 de la norme 6 du recueil des normes de l'État « les biens placés sous le contrôle des établissements publics, qu'ils aient un caractère industriel et commercial ou un caractère administratif, ne sont pas inscrits au bilan de l'État mais à l'actif du bilan de ces entités ». En conséquence, l'immeuble de l'hôtel des Monnaies est comptabilisé à l'actif du bilan d'ouverture de l'établissement dans un compte de la classe 2 (compte 220), en contrepartie d'un compte de fonds propres spécifique aux « EPIC » (compte 229).

Selon les dispositions du § 2.1.2.2 de la norme précitée, l'ensemble immobilier a été évalué à la «valeur vénale» par le service « France Domaine » de la Direction générale des impôts pour un montant de 111 173 000 € au 31/12/2006. Ce montant, assimilé à la valeur vénale qui a été retenue dans le Compte Général de l'État au 31/12/2006, a été repris par l'établissement et s'entend « net » de toute autre reprise.

Suite au transfert de propriété de la parcelle dite de l'an IV à l'Institut de France en 2008, ce bâtiment a fait l'objet d'une reprise de la dotation de l'État à hauteur de 15 000 000 €.

Cette valeur a été communiquée par « France Domaine » dans l'avis domanial portant sur la valeur de la parcelle de l'an IV établi le 24 mars 2009 et a ramené la valeur du bâtiment inscrit à l'actif du bilan à la somme de 96 173 000 € au 31 décembre 2008. Les apports en dotation à titre gratuit (compte 229) ont été réduits à due concurrence.

Compte tenu de ses caractéristiques propres, cet immeuble construit en 1775 est considéré comme un « bien ayant une durée de vie non déterminable » selon les dispositions du § II.2.2 de la norme précitée. En conséquence, le bien figurant à l'actif du bilan n'est pas amorti.

En cas d'indice de perte de valeur durable, une dépréciation sera constatée au sens de l'article 214-5 et suivants du réglements n°2014-03 de l'Autorité des normes comptables. La dépréciation éventuelle est égale à la différence entre la valeur vénale initiale et la nouvelle valeur vénale déterminée dans les mêmes conditions précisées ci-avant, par le service de « *France Domaine* ». La dépréciation sera comptabilisée en contrepartie de la dotation en fonds propres. En revanche, postérieurement à une dépréciation, aucune reprise de dépréciation ne pourra être constatée.

Comptabilisation des travaux d'aménagement et de grosses réparations mis à la charge de l'établissement La Monnaie de Paris.

L'article 36 – III de la loi du 21 décembre 2006 précise que l'établissement « est substitué à l'Etat pour la gestion et l'entretien dudit immeuble. Il supporte le coût des travaux d'aménagement et des grosses réparations afférents à cet immeuble ».

# a) Travaux de gros entretien du bâtiment

Compte tenu de l'obligation d'aménagement et de grosses réparations prévue par la loi à laquelle l'établissement ne peut se soustraire et dont la mise en œuvre ne lui confère marginalement aucun avantage économique futur, les dépenses de travaux susvisées sont comptabilisées en charges. Ces dépenses font l'objet d'un programme pluriannuel par nature de travaux et sont provisionnées annuellement (au sens des dispositions des articles 214-10 du règlement de l'Autorité des normes comptables N°2014-03). L'enregistrement des provisions est linéaire sur la durée prévisionnelle du programme pluriannuel. Lors de la réalisation des travaux, les provisions sont reprises à due concurrence des montants constatés en charges de période. Les coûts des travaux excédant les plans pluriannuels ayant donné lieu à dotation sont, le cas échéant, constatés en charges de la période.

Il a été retenu de mettre en place ce plan pluriannuel sur une durée de 10 ans glissants.

## b) Travaux d'amélioration du bâtiment

Les travaux d'aménagement ou de construction sur le bâtiment parisien réalisés par l'établissement ayant le caractère d'une immobilisation sont comptabilisés sous forme de composants et amortis sur leur durée propre d'utilisation (comme prévu à l'article 314-14-2 du règlement précité). Cela implique que le coût engendré par ces travaux d'aménagement ou de construction sera inscrit à l'actif du bilan et sera amorti sur une durée allant de 10 ans à 50 ans à compter de la date de mise en service suivant la nature des travaux.

## c) Autres dépenses d'entretien

Les dépenses d'entretien courant sont comptabilisées directement en charges de l'exercice.

#### 2.2.2 ENSEMBLE IMMOBILIER DE PESSAC

La propriété de l'ensemble immobilier de Pessac a été transférée par la loi de finances pour 2007 de l'État à La Monnaie de Paris. Dans ce contexte, l'ensemble immobilier a été comptabilisé dans le bilan d'ouverture de l'établissement à la valeur vénale retenue dans le

Compte Général de l'État au 31 décembre 2006, soit 12 623 072 €. L'écart entre cette valeur vénale et le coût historique du terrain et des composants des bâtiments de Pessac a été porté à l'actif du bilan en augmentation de la valeur du terrain de l'ensemble immobilier de Pessac.

# 2.3 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières de la Monnaie de Paris sont principalement composées de fonds versés aux organismes chargés de gérer les fonds du 1% logement et qui sont prêtés à ceux-ci pour une durée de 20 ans.

Suite à la modification des statuts de l'EPIC, deux filiales ont été créées en 2022 dans le cadre du projet de valorisation

immobilière du site de Pessac. L'EPIC détient désormais : -la totalité de la SAS Monnaie de Paris Gestion Immobilière, soit 50 000 actions d'une valeur de 1€ et.

- 11 815 000 parts sociales de la SCI Voie Romaine sur 11 815 001 parts sociales d'une valeur de 1  $\pounds$ .

# 2.4 STOCKS ET EN-COURS

Tous les stocks de produits qui concernent les activités commerciales sont valorisés Hors Taxes à l'inverse des

produits concernant les activités régaliennes qui sont valorisées toutes Taxes Comprises.

## 2.4.1 STOCKS DE MATIÈRES PREMIÈRES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS

Figurent dans cette rubrique tous les stocks d'objets et substances plus ou moins élaborés destinés à entrer dans la composition des produits traités ou fabriqués ainsi que ceux, consommés au premier usage ou rapidement, qui concourent au traitement, à la fabrication ou à l'exploitation, sans entrer dans la composition des produits fabriqués : telles les matières premières (métaux fins, déchets...) et les matières et fournitures consommables.

Les stocks de métaux fins, de flans et de planches sont valorisés au prix moyen pondéré 5PMP. Cette valeur ainsi

calculée n'impacte pas les articles en cours de fabrication ainsi que tous les produits intermédiaires et finis composés de ces métaux.

Les déchets de métaux, quelle que soit leur origine, sont également valorisés au prix moyen pondéré. Le PMP du déchet est obtenu par addition du PMP de chaque métal constituant l'alliage en fonction de sa quote-part dudit alliage.

## 2.4.2 STOCKS D'EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS

Figurent dans cette rubrique, tous les biens en cours de formation au travers d'un processus de production.

La méthode de valorisation retenue est le coût de lancement soit la somme à date :

- du coût standard pour la partie matières premières et autres approvisionnements obtenu par multiplication de la quantité standard par le coût standard;
- du prix standard d'achat pour l'éventuel coût de façon ou sous-traitance :
- du coût horaire main-d'œuvre standard : produit du nombre d'heures homme standard de fabrication consommées à la date de l'arrêté comptable par le taux horaire standard ;
- du coût horaire machine standard : produit du nombre d'heures machine standard de fabrication consommées à la date de l'arrêté comptable par le taux horaire standard.

La valeur ajoutée de ces articles augmente au fur et à mesure des transformations réalisées jusqu'à ce que l'ensemble du processus de fabrication soit achevé.

12

# 2.4.3 STOCKS DE PRODUITS INTERMÉDIAIRES ET FINIS

Toute transformation de la matière première, même réalisée par des prestataires extérieurs, est considérée par la Monnaie de Paris comme une valeur ajoutée.

Les stocks de produits intermédiaires et finis sont valorisés au coût standard calculé par valorisation des gammes et nomenclatures spécifiques à chaque article. Le métal qui constitue les produits intermédiaires est valorisé au PMP

moyen sur la période. A contrario, celui des produits finis est valorisé au coût historique.

La valeur ajoutée de ces articles augmente au fur et à mesure des transformations réalisées à l'intérieur de l'entreprise jusqu'à ce que l'ensemble du processus de fabrication soit achevé

# a) Les produits intermédiaires ou produits semi-finis Les articles intermédiaires ou semi-finis correspondent à :

- tout article ayant subi une première transformation (coût de « façon ») et réceptionné par la Monnaie de Paris. Il peut s'agir de planches, de barres, de bobines, d'anneaux, etc... réalisés soit en métaux précieux (principalement or et argent), soit en métaux communs (bronze monétaire, bronze florentin);
- tout article ayant subi une transformation plus complexe et réceptionné à la Monnaie de Paris. Cela concerne principalement les flans (rondelles de métal prêtes à la frappe) d'or, d'argent ou de métaux communs;
- tout article ayant atteint un stade d'achèvement dans le cycle de production.

# b) Les produits finis

# Les articles intermédiaires ou semi-finis correspondent à :

•tout article ayant subi une première transformation (coût de « façon ») et réceptionné par la Monnaie de Paris. Il peut s'agir de planches, de barres, de bobines, d'anneaux, etc... réalisés soit en métaux précieux (principalement or et argent), soit en métaux communs (bronze monétaire, bronze florentin);

- •tout article ayant subi une transformation plus complexe et réceptionnée à la Monnaie de Paris. Cela concerne principalement les flans (rondelles de métal prêtes à la frappe) d'or, d'argent ou de métaux communs;
- •tout article ayant atteint un stade d'achèvement dans le cycle de production.

## c) Les kits

Les kits correspondent à l'assemblage d'un (ou plusieurs) produit(s) fini(s) tels que précédemment décrits et/ou d'une (ou plusieurs) marchandise(s).

#### 2.4.4 STOCKS DE MARCHANDISES

Figurent dans cette rubrique tous les articles que l'entreprise achète pour les revendre en l'état.

## 2.4.5 PROVISIONS SUR STOCKS

Les dépréciations des stocks s'apprécient, pour les biens stockés à Paris comme à Pessac à partir des stocks de fournitures et de consommables, de produits intermédiaires

et finis et de marchandises, dont les articles prêtés aux forces de ventes.

La dépréciation des stocks est appréhendée par activité.

## a) Monnaies courantes étrangères

Les stocks de monnaies courantes étrangères sont destinés aux banques centrales étrangères. Les produits sont manufacturés dans le cadre de contrats fermes et les conditions contractuelles peuvent prévoir des livraisons sur plusieurs exercices. Les stocks de chaque contrat ne font l'objet d'aucune provision jusqu'à la date de la dernière livraison prévue. Au-delà de cette date, tous les stocks affectés au contrat sont provisionnés pour 100% de leur valeur de stock.

# b) Monnaies de collection or et argent et traditionnelles

Les monnaies en or et en argent sont des produits à millésime annuel.

A la clôture, les stocks des millésimes des années antérieures sont provisionnés pour 100% de leur valeur en stock en retranchant la valeur métal que l'on récupère au moment de la destruction.

Concernant le millésime de l'année, les produits sont provisionnés à hauteur de 50% de leur valeur de stock en retranchant la valeur métal que l'on récupère au moment de la destruction.

# c) Bijoux

L'activité liée aux bijoux étant arrêtée, les articles de bijouterie sont provisionnés à 100% de leur valeur de stock.

# d) Produits d'art

Les produits d'art sont provisionnés si leur ancienneté en stock est supérieure à 180 jours et en fonction de leur taux de rotation calculé sur les 12 derniers mois. Les produits dont le taux de rotation est inférieur à 33% sont provisionnés pour leur valeur de stock -99% de leur valeur métal pour les produits en or, -87% de leur valeur métal pour les produits métalliques et à 100% de leur valeur en stock pour les produits non métalliques.

Les produits dont le taux de rotation est supérieur à 33% ne sont pas provisionnés.

Certaines collections présentant un millésime sont provisionnées selon les mêmes règles évoquées précédemment : les millésimes des années antérieures sont provisionnés pour 100% de leur valeur en stock en retranchant la valeur métal et concernant le millésime de l'année, les produits sont provisionnés à hauteur de 50% de leur valeur de stock en retranchant la valeur métal.

## e) Cas particulier des articles en prêt

Tous les articles prêtés sont dépréciés à 100% de leur valeur en stock.

# 2.5 OPÉRATIONS EN DEVISES

La comptabilisation des factures d'achat libellées en devises étrangères s'effectue sur la base du cours de la devise concernée au jour de l'enregistrement comptable. Lors de la clôture de l'opération (encaissement ou

décaissement), l'écart éventuel entre le montant comptabilisé initialement et le montant encaissé ou décaissé in fine est rapporté au compte de résultat sur les postes Produits de change ou Pertes de change.

# 2.6 CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les provisions pour dépréciation des créances clients sont déterminées à partir d'une analyse des clients effectuée selon leur nature :

- Grossistes français et étrangers
- Détaillants français et étrangers
- Entreprises privées
- Particuliers français et étrangers
- Institutionnels français et étrangers
- Collectivités publiques

En principe, les créances relatives aux clients institutionnels et certaines collectivités publiques (les services de l'État français) ne font pas l'objet d'une constitution de provision pour créances douteuses.

À partir de la balance par antériorité à la date de clôture, le montant de la provision pour créances douteuses est calculé sur la base des soldes clients dont les montants ne sont pas couverts par une caution bancaire ou une avance.

La provision pour dépréciation clients est calculée en fonction de la grille ci-après :

CLIENTS DONT LA FACTURE N'EST PAS RÉGLÉE						
75 JOURS APRÈS L'ÉCHÉANCE	90 JOURS APRÈS L'ÉCHÉANCE	180 JOURS APRÈS L'ÉCHÉANCE	365 JOURS APRÈS L'ÉCHÉANCE			
25%	50 %	75 %	100 %			

.4

# 2.7 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions suivantes ont été chiffrées à la date de fin de l'exercice, quel que soit le statut, sur la base d'un calcul individuel:

- personnel présent et avec un taux d'actualisation de 3,75%);
- des droits au chômage des ex-salariés de la Monnaie de paris avec un taux d'actualisation de 3,75%, au regard du litiges est liée au caractère probable ou certain d'une sortie taux iBoxx € Corporates AA 1-3;
- -rentes amiantes (concerne le personnel ayant développé la maladie et reconnu par un médecin expert, avec un taux d'actualisation de 3,75%);
- -accidents du travail et maladies professionnelles (concerne le personnel à statut dont le risque a été reconnu, avec un

taux d'actualisation de 3,75%).

Le compte épargne temps a fait l'objet d'un chiffrage sur la base des droits acquis à la date de fin de l'exercice.

Le droit des salariés susceptibles de recevoir une médaille -indemnités de départ à la retraite (concerne l'ensemble du d'honneur du travail a été pris en compte sur la base de la situation individuelle des effectifs présents en fin d'exercice.

-allocation de retour à l'emploi concerne l'indemnisation Les litiges ont été provisionnés lorsque le risque était estimé comme avéré. La constitution des provisions pour de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue, conformément à l'article 312-1 du PCG.

> Une provision pour risques et charges a été constituée afin de couvrir les coûts induits par les retours possibles des monnaies de collection.

# 2.8 AUTRES POINTS

Dans le cadre de sa mission d'expertise des pièces mutilées contrefaites, ne sont pas remboursées aux banques. qui lui est confiée par l'État Français et en application du décret D 121-2 du Code monétaire et financier, les Lors de la fabrication des euros courants, le fait générateur remboursement. À son tour, cette dernière bénéficie d'un remboursement de la part du Trésor. Le montant de l'encours en attente de remboursement apparaît dans la rubrique « État, autres créances - remboursement de

Les pièces volontairement mutilées, comme les pièces

banques remettent ces pièces à la Monnaie de Paris pour du chiffre d'affaires est la facturation déclenchée au moment du transfert du produit fini (appelé plus particulièrement délivrance) dans les chambres fortes de La Monnaie de Paris. À partir de ce moment, le produit est réputé appartenir au Trésor et peut être enlevé par la Banque de France.

# 2.9 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice n'est à signaler.

# 3. DÉTAILS DES POSTES DU BILAN

# 3.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

IMMOBILISATIONS		AUGMENTATIONS		DIMINU		
	VALEUR BRUTE AU 31/12/2021	ACQUISITIONS ET CRÉATIONS	VIREMENT POSTE À POSTE		CESSIONS ET MISES HORS SERVICE	VALEUR BRUTE AU 31/12/2022
Immobilisations incorporelles						
Brevets et marques	707 659				279 602	428 056,9
Logiciels	13 348 949	845 629			23 210	14 171 368
Fonds commercial	2 710 000					2 710 000
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-	-
TOTAL	16 766 608	845 629	-	-	302 812	17 309 425

AMORTISSEMENTS				
	CUMUL AU 31/12/2021	DOTATIONS DE L'EXERCICE	REPRISE DE L'EXERCICE	CUMUL AU 31/12/2022
Immobilisations incorporelles				
Brevets et marques	565 840	33 746,13	177 452,82	422 133
Logiciels	10 514 701	1 004 595	1 532	11 517 764
TOTAL	11 080 541	1 038 341	178 985	11 939 897

# 3.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

IMMOBILISATIONS		AUGMENTATIONS		DIMINUTIONS		
	VALEUR BRUTE AU 31/12/2021	ACQUISITIONS ET CRÉATIONS	VIREMENT POSTE À POSTE	VIREMENT POSTE À POSTE	CESSIONS ET MISES HORS SERVICE	VALEUR BRUTE AU 31/12/2022
Terrains	7 210 465	-	-	-	1 055 762	6 154 703
Agencements et aménagements terrains	83 645	-	-	-	-	83 645
Constructions	107 258 711	874 892	480 922	-	98 291	108 516 234
Immobilisation remise en dotation	96 173 000	-	-	-	-	96 173 000
Constructions, installations générales, agencement	8 616 979	114 629	30 157	-	2 509	8 759 255
Installations techniques, matériels et outillage ind.	39 191 605	965 207	229 670	-	194 680	40 191 802
Installations générales, agencts, améngts divers	557 732	236 317	-	-	-	794 049
Collections historiques	82 061	116 631	137 559	-	-	336 251
Collections privées	1 490 587	232	-	137 559	87 708	1 265 552
Autres matériels de transport	1 041 777	14 511	-	-	50 880	1005408
Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 272 341	343 538	-	-	400 041	12 215 838
Immobilisations corporelles en cours	2 445 201	1 636 772	-	740 749	1 617 454	1723768,98
TOTAL	276 424 103	4 302 727	878 308	878 308	3 507 325	277 219 505

AMORTISSEMENTS				
	CUMUL AU 31/12/2021	DOTATIONS DE L'EXERCICE	REPRISE DE L'EXERCICE	CUMUL AU 31/12/2022
Terrains	-	-	-	-
Agencements et aménagements terrains	83 645	-	-	83 645
Constructions	43 228 480	4 177 338	36 139	47 369 679
Immobilisation remise en dotation	-	-	-	-
Constructions, installations générales, agencements	6 879 805	390 321	1 681	7 268 444
Installations techniques, matériels et outillage ind.	31 282 081	1530579	167 399	32 645 261
Installations générales, agencts, améngts divers	328 566	37 922	-	366 487
Collections historiques	-	-	-	-
Collections privées	-	-	-	-
Autres matériels de transport	925 734	25 477	42 661	908 550
Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 921 555	1 084 710	337 077	8 669 189
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
TOTAL	90 649 865	7 246 346	584 956	97 311 256

# 3.3 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

IMMOBILISATIONS		AUGMEN	AUGMENTATIONS		DIMINUTIONS	
	VALEUR BRUTE AU 31/12/2021	ACQUISITIONS ET CRÉATIONS	VIREMENT POSTE À POSTE	VIREMENT POSTE À POSTE	CESSIONS ET MISES HORS SERVICE	VALEUR BRUTE AU 31/12/2022
Prêts & autres immobilisations fi	inancières					
- Prêts 1% logement	1 798 638	83 391	-	-	194 101	1 687 928
- Dépôts de garantie	500	-	-	-	-	500
- Titres de participation	-	11 865 000	-	-		11 865 000
TOTAL	1 799 138	11 948 391	-	-	194 101	13 553 428

# 3.4 STOCKS ET EN COURS

STOCKS				
	VALEUR AU 31/12/2021	VALEUR AU 31/12/2022	VARIATION (MONTANT)	VARIATION (%)
Matières premières, approvisionnements	42 414 511	51 217 170	8 802 659	+21%
En-cours de production de biens	757 153	480 351	-276 802	- 37%
Produits intermédiaires et finis	39 427 671	40 952 208	1 524 537	+ 4%
Marchandises	2 022 087	3 469 106	1 447 019	+72%
TOTAL BRUT	84 621 421	96 118 834	11 497 413	+ 14%
Matières premières, approvisionnements	-3 205 988	- 3 205 988	682 853	- 18%
En-cours de production de biens	-	-	-	NA
Produits intermédiaires et finis	- 5 363 497	-7 510 442	-2 146 925	+ 40%
Marchandises	- 1 150 533	- 827 033	323 500	- 28%
TOTAL DÉPRÉCIATIONS	- 10 402 871	-11 543 442	-1 140 571	+ 11%
TOTAL NET	74 218 550	84 575 392	10 356 842	+ 14%

# 3.5 CRÉANCES CLIENTS

	VALEUR AU 31/12/2021	VALEUR AU 31/12/2022	VARIATION MONTANT	VARIATIONS %
Clients	9 228 351	7 562 624	- 1 665 727	- 18%
Clients factures à établir	633 135	970 324	337 189	+ 53%
Clients factures à établir groupe		-		
TOTAL BRUT	9 861 485	8 532 948	- 1 328 538	- 13%
Dépréciation sur comptes clients	-1 202 010	-1 112 742	89 269	-7%
TOTAL NET	8 659 475	7 420 206	-1 239 269	-14%

La méthodologie de provisions des créances clients fait l'objet d'un descriptif au point 2.6.

# 3.6 ÉTAT DES ÉCHÉANCES, DES CRÉANCES

			Montant Brut	À MOINS D'UN AN	À PLUS D'UN AN
Ilisé	Créances rattachées à des participations		-	-	-
immobilisé	Prêts		1 687 928	127 182	1560746
ָב <u>ו</u> [	Autres immobilisations financières		11 865 500	-	11 865 500
ī	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients (1)		8 532 948	8 532 948	-
	Personnel et comptes rattachés		80 426	80 426	-
	Sécurité sociale et autres organismes soc	iaux	-	-	
ant	État et autres collectivités publiques	- Impôts sur les bénéfices	177 753	177 753	-
Actif circulant		- Taxe sur la valeur ajoutée	2 061 177	2 061 177	-
tif ci		- Autres impôts, taxes	960 677	960 677	
Act		et versements assimilés			
		- Divers	78 158	78 158	-
	Groupes et associés		-	-	-
	Débiteurs divers		90 541	90 541	
	Charges constatées d'avance		555 728	555 728	-
	TOTAUX		26 090 835	12 664 589	13 426 246
	M. I. I. I. B.A. W.	p ·	02.201		
	Montants des - Prêts accordés en c		83 391		
		otenus en cours d'exercice	194 101		
	(1) Dont créances sur l'État		26 468		

# 3.7 DISPONIBILITÉS

	31/12/2021	31/12/2022
À L'ACTIF DU BILAN		
Compte ouvert auprès du Trésor		
Compte à vue	18 172 018	31 426 668
Autres encaissements en cours	87 634	87 996
Sous-total	18 259 653	31 514 664
Autres disponibilités		
Autres comptes à vue	3 653 313	11 621 429
Caisses	428 212	438 932
Sous-total	4 081 525	12 060 361
TOTAL À L'ACTIF DU BILAN	22 341 178	43 575 025

Selon l'article R121-19 du code monétaire et financier (livre 1er, titre 2, chapitre 1er), et sauf décision contraire du ministre de l'Économie et des Finances, les fonds de l'établissement public sont déposés chez un comptable du Trésor.

Plusieurs comptes commerciaux sont ouverts auprès d'établissements bancaires privés, en accord avec la Direction générale de la Comptabilité publique, notamment pour couvrir les opérations commerciales en devises et obtenir des engagements de caution.

# 3.8 FONDS PROPRES

À l'occasion de la création de l'établissement public « La Monnaie de Paris », l'État lui a transféré l'ensemble « des biens et droits » dans les conditions suivantes :

Article L.121-6 III du Code monétaire et financier : « l'ensemble des biens et droits à caractère mobilier et immobilier du domaine public ou privé de l'État attachés aux missions des services relevant du budget annexe des Monnaies et Médailles est, à l'exception de l'hôtel des Monnaies sis au 11, quai Conti, à Paris, transféré de plein droit et en pleine propriété à l'établissement public La Monnaie de Paris, à compter du 1er janvier 2007. Tous les biens transférés relèvent du domaine privé de

l'établissement, à l'exception des collections historiques qui sont incorporées à cette même date dans le domaine public de l'établissement.

L'hôtel des Monnaies est mis gratuitement à la disposition de l'établissement public La Monnaie de Paris à titre de dotation. L'établissement est substitué à l'État pour la gestion et l'entretien dudit immeuble. Il supporte également le coût des travaux d'aménagement et des grosses réparations afférents à cet immeuble ».

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES			
	SOLDE AU 31/12/2021	SOLDE AU 31/12/2022	VARIATION AU 31/12/2022
Dotation en capital initiale	150 556 913	150 556 913	-
Dotation complémentaire		10 000 000	10 000 000
Report à nouveau	- 19 879 388	- 15 335 652	4 543 735
Résultat de l'exercice	4 543 735	4 995 296	451 560
TOTAUX	135 221 261	150 216 557	14 995 296

# 3.9 AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE ANTÉRIEUR

euros a été intégralement affecté au report à nouveau à un solde de -15 335 652 euros.

Le résultat de l'exercice 2021 d'un montant de 4 543 735 amenant le report à nouveau à la clôture de l'exercice 2022

# 3.10 AUTRES FONDS PROPRES

L'apport en dotation correspond à la valeur inscrite à l'actif du bilan de l'ensemble immobilier de l'Hôtel des Monnaies pour lequel l'EPIC bénéficie d'un droit d'utilisation gratuit dans le cadre de la mise à disposition par l'État à titre de dotation. La Loi de finances rectificative n°2008-1443 du 30 décembre 2008 a modifié légèrement l'article 36 de la loi du 21 décembre 2006 pour prendre en compte le fait que le bâtiment parisien a été réenregistré et la parcelle de l'An IV transférée.

Au moment du transfert de la parcelle de l'An IV à l'Institut de France intervenu courant 2008 (cf. 2.2.1), la valeur de l'ensemble immobilier de l'Hôtel des Monnaies a été ramenée à la somme de 96 173 000 € (compte 220). Cette opération a réduit à la même valeur l'apport en dotation à titre gratuit de l'État (compte 229).

# 3.11 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES AU PASSIF

	_		_			
	SOLDE AU 31/12/2021	DOTATIONS DE L'EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE UTILISÉES	REPRISES L'EXERCICE NON UTILISÉES	SOLDE AU 31/12/2022	VARIATION NETTE
Risques RH d'exploitation	1 545 722	128 099	304 770	371 864	997 187	-548 535
Risques RH exceptionnels	4 566 748		543 116	290 837	3 732 795	-833 953
Risques commerciaux	150 000	300 000		70 000	380 000	230 000
Provision autres risques	347 000	78 950	48 053	98 947	278 950	-68 050
Sous-total provision pour risques	6 609 470	507 049	895 939	831 648	5 388 932	-1 220 538
Provision pour médailles du travail	463 190		66 920		396 270	- 66 920
Provision autres charges	1 349 410		-	638 069	711 341	-638 069
Provision pour grosses réparations	6 381 488	1 283 025	-		7 545 563	1164 075
Indemnités départ en retraite	1 414 019		142 826		1 271 193	-142 826
Retours Banque de France (capitaux propres)	15 223 000		708 064	1 350 015	13 164 921	-2 058 079
Retours Banque de France ( en exploitation)	6 394 000	2 113 655	788 663	911 555	6 807 437	413 437
Compte épargne temps	1 430 587	222 520			1 653 108	222 520
Sous-total provision pour charges	32 655 695	3 619 200	1 825 423	2 899 639	31 549 832	-1 105 862
Provisons pour risques						
et charges au passif	39 265 164	4 126 249	2 721 362	3 731 287	36 938 764	-2 326 400
dont dotations ou reprises à caractère d'exploitation		4 126 249	5 471 697			
dont dotations ou reprises à caractère exceptionnel		=	980 953			
dont dotations ou reprises à caractère financier		-	-			

# PROVISION POUR RISQUES LIÉS AUX RESSOURCES HUMAINES

maladies professionnelles, ainsi qu'aux rentes amiante.

Ces provisions concernent des risques d'exploitation. Les provisions relatives à ces rentes ont fait l'objet d'une principalement liés à des litiges prudhommaux, et des actualisation, le calcul est basé sur un taux d'actualisation risques exceptionnels liés aux rentes accidents du travail et de plus de 3% conforme aux recommandations de la norme IAS19 et de l'ANC.

# PROVISION POUR GROSSES RÉPARATIONS (BÂTIMENT « HÔTEL DE LA MONNAIE »)

selon la méthode décrite dans la note 2.2.1 à partir d'une sur la période 2022-2029.

La provision pour grosses réparations a été constituée estimation pluriannuelle des travaux d'entretien à effectuer

# INDEMNITÉS DE DÉPART EN RETRAITE

statut lors de leur départ à la retraite. Au titre de l'exercice IAS19 et de l'ANC. 2022, les hypothèses actuarielles ont été ajustées. Le calcul

La provision a pour objet de couvrir le coût futur de de la provision est basé sur un taux d'actualisation de plus l'indemnité qui sera versée au personnel, quel que soit leur de 3,75% conforme aux recommandations de la norme

# PROVISION POUR RETOURS BANQUE DE FRANCE:

La Monnaie de Paris constitue à chaque exercice une provision dite retours Banque de France pour couvrir le risque financier de l'émission des monnaies de collections à valeur faciale à hauteur de 10% des pièces vendues au cours de l'année.

La provision pour retours est actualisée annuellement afin de couvrir:

- le coût financier de la perte de marge et de valeur ajoutée (coûts de main-d'œuvre, machine et frais généraux de production), soit le prix d'achat des pièces retournées diminué de la valeur métal récupérée;

- le coût financier du process de dénaturation (frais logistiques, frais de tri/déconditionnement, frais d'affinage).

# 3.12 AVANCES ET ACOMPTES REÇUS

Le montant total des avances et acomptes reçus des clients au titre des activités d'édition particulière et des contrats production de monnaies courantes s'établit à 24 184 221 €.

passés avec des banques centrales étrangères relatives à la

# 3.13 ÉTATS DES ÉCHÉANCES DES DETTES

		MONTANT BRUT	À 1 AN AU PLUS	À PLUS DE 1 AN ET 5 ANS AU PLUS	À PLUS DE 5 ANS
Emprunts et dettes auprès	à 1 an maximum à l'orig	rine -	-	-	-
des établissements de crédi	t: à plus d'1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financiè	res divers	21 000	-	-	21 000
Dettes fournisseurs et comp	tes rattachés	17 003 122	17 003 122	-	-
Personnel et comptes rattachés		2 425 698	2 425 698	-	-
Sécurité sociale et autres or	ganismes sociaux	1 006 805	1 006 805	-	-
	Impôts sur les bénéfices	105 712	105 712	-	-
État et autres collectivités	Taxe sur la valeur ajoutée	678 862	678 862	-	-
publiques:	Autres impôts, taxes et assimil	és 456 648	456 648	-	-
Dettes sur immobilisations e	et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupes et associés		9 637 000	-	-	9 637 000
Autres dettes		6 344 063	6 344 063	-	-
Produits constatés d'avance	2	3 103 460	3 103 460	-	-
TOTAUX		40 782 370	31 124 370		9 658 000

# 3.14 PRODUITS À RECEVOIR

	SOLDE AU 31/12/2021	SOLDE AU 31/12/2022
Clients, factures à établir	633 135	970 324
Subvention à recevoir	-	-
État, excédent taxe sur les salaires	-	164 904
État, excédent CVAE et CFE	3 039 624	795 773
Intérêts courus à recevoir sur placements	-	-
TOTAL	3 672 759	1 931 000

# 3.15 CHARGES À PAYER

	SOLDE AU 31/12/2021	SOLDE AU 31/12/2022
Fournisseurs factures non parvenues	11 348 906	14 400 592
Dettes fiscales et sociales	6 145 019	3 708 858
TOTAL	17 493 924	18 109 450

# 4. DÉTAILS DES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

# 4.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

# Reconnaissance du chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires comprend principalement les produits suivants :

- monnaies courantes France et étrangères
- monnaies de collection
- produits d'art

Le chiffre d'affaires est reconnu au moment du transfert des risques et avantages aux clients correspondant généralement à la livraison des produits.

Le chiffre d'affaires provenant des marchés de monnaies courantes étrangères est constaté sur la base du cours de la devise au jour de la réception de la notification de l'offre.

Le dollar est la seule devise étrangère de facturation, elle fait l'objet d'une couverture de change.

# 4.2 IMPÔTS ET TAXES

	SOLDE AU 31/12/2021	SOLDE AU 31/12/2022	VARIATION en €	VARIATION en %
Contribution Économique Territoriale	1103322	1 008 440	- 94 882	- 9%
Taxe sur les salaires	1 167 477	815 369	- 352 108	- 30%
Seigneuriage	419 920	330 331	- 89 589	- 21%
Taxe foncière	519 229	536 708	17 479	+ 3%
Autres Taxes	1 590 646	1 648 449	57 803	+ 4%
TOTAL	4 800 594	4 339 297	- 461 296	-10%

# 4.3 CHARGES DE PERSONNEL ET EFFECTIF

	SOLDE AU 31/12/2021	SOLDE AU 31/12/2022	VARIATION en €	VARIATION en %
Salaires et traitements	22 815 910	22 271 238	- 544 672	-2%
Charges sociales	9 568 620	9 822 301	253 680	+ 3%
TOTAL	32 384 530	32 093 538	-290 992	- 1%

	EFFECTIF AU 31/12/2021	EFFECTIF AU 31/12/2022
Effectif fin de période	461	452
TOTAL	461	452

# 4.4 AUTRES CHARGES

	SOLDE AU 31/12/2021	SOLDE AU 31/12/2022	Variation en €	Variation en %
Droits d'auteurs et redevances pour concession de brevet	1 917 795	1 376 262	-541 533	- 28%
Pertes et vols de marchandises net	59 250	50 892	- 8 358	- 14%
Pertes sur créances irrécouvrables	28 441	32 863	4 423	+ 16%
Charges diverses	67 329	67 325	- 4	0%
TOTAL	2 072 816	1 527 343	- 545 473	- 26%

# 4.5 CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

CHARGES FINANCIÈRES				
	SOLDE AU 31/12/2021	SOLDE AU 31/12/2022	Variation en €	Variation en %
Intérêts de la dette commerciale	-	-	-	NA
Intérêts de la dette financière	383	91	- 292	- 76%
Perte de change	656 765	831 595	174 830	+ 27%
Dotations provisions risque de change	-	-	-	-
TOTAL	657 148	831 686	174 538	+27%

PRODUITS FINANCIERS				
	SOLDE AU 31/12/2021	SOLDE AU 31/12/2022	Variation en €	VARIATION en %
Autres produits financiers	31 850	72 395	40 546	+ 127%
Gain de change	1 173 235	1 251 303	78 068	+ 7%
Reprise provisions risque de change	-	-	-	NA
TOTAL	1 205 085	1 323 698	118 613	+ 10%

# 4.6 CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Charges exceptionnelles				
	SOLDE AU 31/12/2021	SOLDE AU 31/12/2022	Variation en €	VARIATION en %
Pénalités sur marchés	-	-	-	NA
Indemnités litiges commerciaux	890	187	-703	- 79%
Indemnités litiges prud'hommes	70 000	3 000	- 67 000	- 96%
Charges déplombage, désamiantage et dépoussiérage	-	-	-	NA
Rentes amiante et pré retraites amiante	2 991 686	290 837	- 2 700 848	- 90%
Dotations aux provisions pour risques et charges	196 428	-	- 196 428	- 100%
Valeurs comptables des éléments immobilisés sortis	426 107	1 428 742	1002634	+ 235%
Autres charges exceptionnelles	52 089	9 747	- 42 343	- 81%
TOTAL	3 737 200	1 732 512	- 2 004 688	- 54%

PRODUITS EXCEPTIONNELS				
	SOLDE AU 31/12/2021	SOLDE AU 31/12/2022	VARIATION en €	VARIATION en%
Cession d'immobilisations	22 965	1826472	1803508	+ 7 853%
Indemnités perçues	964	-	- 964	- 100%
Reprise provision pour risques et charges	4 095 761	980 953	- 3 114 809	- 76%
Autres produits exceptionnels	143 751	78 067	- 65 684	- 46%
TOTAL	4 263 441	2 885 492	- 1 377 949	- 32%

Les cessions d'immobilisations comprennent l'apport en nature à la filiale (sci) pour un montant de 1 815 000€

# 4.7 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagement hors bilan donnés		
	31/12/2021	31/12/2022
Position de couverture de change Garanties de soumission de bonne exécution	- 14 328 904	2 534 807
TOTAL	14 328 904	2 534 807

Dans le cadre des appels d'offres lancés par les banques centrales étrangères, la Monnaie de Paris s'engage à hauteur de 2 534 807 € à la bonne exécution des contrats

signés à savoir la fabrication des monnaies courantes dans les conditions prévues par le cahier des charges.

ENGAGEMENT HORS BILAN REÇUS	31/12/2021	31/12/2022
Cautions bancaires fournies par les clients	912 195	520 196
TOTAL	912 195	520 196

La Monnaie de Paris assure pour le compte de l'État français le stockage en chambres fortes de monnaies courantes avant leur enlèvement par la Banque de France.

Ces pièces ne sont pas la propriété de l'EPIC et à ce titre sont considérées comme des stocks en non-valeur qui n'apparaissent pas au bilan de La Monnaie de Paris.

# 4.8 SITUATION FISCALE DIFFÉRÉE OU LATENTE

	31/12/2021	+	-	31/12/2022
I - DÉCALAGES FISCALO-COMPTABLES				
1) Charges non-déductibles temporairement	24 712 898	2 201 633	3 943 213	22 971 318
Contribution sociale de solidarité (C3S)	42 090	54 581	42 090	54 581
Provision pour retraite	1 414 020		142 826	1 271 194
Provision contentieux RH (assimilés à PIDR)	225 288	33 397		258 685
Provision prédentielle rente amiante & anxiété	1 414 500			1 414 500
Provisions pour retours Banque de France sur ventes 2017	1117 000	-56	246 540	870 404
Provisions pour retours Banque de France sur ventes 2018	795 000	177	194 220	600 957
Provisions pour retours Banque de France sur ventes 2019	929 000	10 546	223 694	715 852
Provisions pour retours Banque de France sur ventes 2020	1529000	31 007	427 994	1 132 013
Provisions pour retours Banque de France sur ventes 2021	2 024 000	372 382	557 033	1839349
Provisions pour retours Banque de France sur ventes 2022		1 699 599	50 737	1 648 862
Provisions pour retours Banque de France sur ventes 2022	15 223 000		2 058 079	13 164 921
Provisions pour perte de change	-	-	-	-
2) Charges déduites (ou produits imposés)				
fiscalement et non encore comptabilisées	-	-	-	-
Écart de conversion actif sur créances	-	-	-	-
Écart de conversion actif sur dettes	-	-	-	-
Écart de conversion passif sur créances	-	-	-	-
Écart de conversion passif sur dettes	-	-	-	-
II - DÉFICITS REPORTABLES FISCALEMENT	21 585 739		1 439 199	20 146 540
TOTAL	46 298 637	2 201 633	5 382 412	43 117 858
TAUX GLOBAL D'IMPOSITION	27,37%	_		25%
ÉCONOMIE D'IMPÔT	12 671 937			10 779 465

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS 2022

# **EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022**

Aux Autorités de Tutelle de l'établissement public à caractère industriel et commercial LA MONNAIE DE PARIS,

## **OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'établissement public àcaractère industriel et commercial LA MONNAIE DE PARIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tel qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'établissement public à caractère industriel et commercial à la fin de cet exercice.

# FONDEMENT DE L'OPINION RÉFÉRENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## INDÉPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

# JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolement.

Votre établissement constitue des provisions pour risques et charges et pour dépréciation selon les modalités décrites dans les notes 2.7 et 3.11 de l'annexe. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, sur la base de la documentation disponible ce jour, et à revoir par sondage les calculs effectués par votre Établissement. Nous nous sommes également assurés du caractère approprié de l'information présentée en annexe concernant ces provisions.

# **VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux autorités de tutelle.

# RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'établissement public

à caractère industriel et commercial à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'établissement public à caractère industriel et commercial ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

# RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précise par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre établissement public à caractère industriel et commercial.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

• il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés

pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne :
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels:
- •il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'établissement public à caractère industriel et commercial à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou. si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 17 mars 2023 Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés
Thierry BILLAC

28

# **REMERCIEMENTS**

**TROISCOULEURS** 













connaissance desarts

